



Conseil d'administration du CUESP

Pr P François
Président

Compte-rendu de la réunion du vendredi **28 juin 2013**

Dr G Vidal-Trécan
*Vice-Présidente
enseignement*

Présents : Pascal Astagneau, Pascal Auquier, Dominique Bertrand, Patrice François, Damien Jolly, Thierry Lavigne, Pierre Lombrail, Florence Richard, Michel Velten, Gwenaëlle Vidal-Trécan.

Pr P Auquier
*Vice-Président
recherche*

Excusés : François Chapuis, Pierre Czernichow, Anne Laurence Le Faou.

Pr D Bertrand
*Vice-Président
hôpital*

DPC des médecins de santé publique

L'assemblée générale constitutive du CNP de santé publique a réuni le 19 juin, une vingtaine d'organismes représentant des médecins travaillant dans le champ de la santé publique. Cette assemblée a adopté les statuts du CNP, élu un CA de 17 membres et désigné un bureau : président P François (CUESP), V. président Louis Lebrun (SNSP) ; secrétaire Maryse Simonet (AMISP), trésorier Muriel Mons (SOFIME). Les démarches administratives d'officialisation sont en cours.

Dr F Richard
Sécrétaire général

La cotisation a été fixée à 150 euros par organisme. Le CA du CUESP est favorable à l'unanimité pour cotiser au CNP-SP.

Dr F Chapuis
Trésorier

Dans le même temps, la SFSP se constitue en ODPC pour pouvoir offrir des programmes de DPC aux professionnels de santé publique. Pour cela elle constitue un conseil scientifique. Dominique Bertrand est volontaire pour représenter le CUESP à ce conseil.

Relations avec SFSP :

P François ne peut plus être le représentant du CUESP au CA de la SFSP, Gwenaëlle Vidal-Trécan est volontaire pour cette mission. Le CA du CUESP désigne Gwenaëlle Vidal-Trécan pour le représenter au CA de la SFSP.

Par ailleurs il est proposé de mettre fin au dispositif de collecte des cotisations individuelles à la SFSP couplées aux cotisations du CUESP. Adopté à l'unanimité.

Relations avec EHESP

P François a rencontré Laurent Chambaud, nouveau directeur de l'EHESP. La question de la contribution de l'école à l'enseignement des ISP a été évoquée. Il a été rappelé le projet d'organiser à l'école des séminaires pour les internes, sur des thèmes touchant aux politiques de santé, au management du système de santé et aux aspects sociologiques. Il a été convenu d'en reparler. Il a été convenu de réfléchir aux apports mutuels de l'école et des équipes universitaires. Le lien entre nos deux structures peut être assuré par Pascal Astagneau.

Nouvelles du CNU

Pierre Lombrail décrit les nominations et les promotions décidées par le CNU et pose le principe de la transparence de ces décisions. Il est proposé de publier chaque année le nom des candidats déclarés aptes aux emplois de PU ou de MCU, et pour chaque niveau de promotion, de donner le nombre de demandes et le nom des personnes promues.

Cette communication doit être faite par le CNU, via le site du CNU.

(<http://www.cpcnu.fr/web/sous-section-4601>)

Par ailleurs, Pierre Lombrail souhaite informer les collègues sur la préparation des candidatures pour la pré-audition par le CNU. Ce « pré-CNU », bien qu'officieux est de plus en plus formalisé et son résultat est très attendu par les doyens. Pour apprécier l'acceptabilité d'une candidature à un emploi HU, il est demandé aux candidats de présenter un rapport d'activités écrit et oral. Ce rapport doit décrire les activités du candidat dans les 3 domaines : enseignement, recherche et hôpital. Il doit aussi comporter un projet montrant comment le profil proposé s'inscrit dans la politique universitaire et hospitalière des équipes de santé publique du site.

De la même façon, Pierre Lombrail souhaite préciser les conditions des promotions. Les possibilités de promotions sont très limitées (de l'ordre de 1 pour 5 à 10 demandes), il n'est donc pas utile de faire une demande trop tôt (dans les 2 ou 3 ans suivant une nomination ou une promotion). Par ailleurs il est rappelé que le CNU examine les activités du demandeur dans les 3 domaines, enseignement, recherche et hôpital, depuis la promotion précédente.

Référentiel de formation du DES.

Le document complet a été relu. Des modifications de détail sont apportées. D Bertrand souhaite que soient ajoutés des objectifs de connaissance du droit. Ces propositions et modifications seront soumises au groupe de travail qui rédige le référentiel pour validation avant envoi à la CNIPI.

Il est souhaité que la mise en place de la nouvelle maquette se fasse avec la prochaine promotion d'internes en novembre 2013.

Pour cela il faut adapter le portfolio, Michel Velten s'en charge.

Il faut aussi élaborer le dossier d'agrément spécifique des stages de santé publique, cette tâche est confiée à Damien Joly et Sylvie Bastuji-Garin.

Séminaires nationaux

1) Le séminaire de Nancy, en avril 2013, a été un succès. Les internes ont été nombreux à y participer (133) et le programme pédagogique a été de grande qualité. Cependant des questions ont été posées sur des points d'organisation et de financement /

- Le séminaire a été proposé à des auditeurs extérieurs payant des droits d'inscription. Bien que ceci puisse contribuer à financer le séminaire le CA ne souhaite pas que cette procédure se pérennise. Il rappelle que le séminaire est un événement pédagogique, organisé pour les internes et ne devrait pas s'éloigner de cet objectif. Il est convenu que les organisateurs peuvent inviter gratuitement leurs collaborateurs non internes en tant qu'auditeurs libres, mais que l'appel à un public plus large n'est pas souhaité.

- On identifie aussi une ambiguïté sur le financement du séminaire. En effet les frais de déplacement et d'hébergement des enseignants (orateurs et organisateurs) n'ont pas été intégrés dans le budget du séminaire et restent à la charge exclusive du CUESP. Le CA souhaite que le budget du séminaire intègre l'ensemble des frais. Pour ce faire il est convenu que les internes continuent, comme ils le font à s'occuper de l'organisation matérielle de l'accueil des internes et constituent un budget pour ça (cotisation des internes et sponsors). Mais que parallèlement l'équipe enseignante qui accueille le séminaire constitue elle aussi un budget (de l'ordre de 3 à 4000 Euros) pour couvrir les frais « pédagogiques ». Le CUESP reste en soutien pour faire des avances de trésorerie et prendre en charge un éventuel déficit.

Il est convenu de rédiger une procédure d'organisation des séminaires nationaux afin de préciser les rôles de chacun (Gwenaëlle Vidal-Trécan).

2) Le séminaire de 2014 est prévu fin avril à Strasbourg. L'organisation se met en place. Le thème s'oriente vers « Europe et Santé Publique » dans lequel il est

convenu d'introduire la gestion des crises sanitaires et la gestion des risques associés aux soins.

3) Pour 2015 nous avons proposé d'organiser le séminaire à St Quentin-Versailles. Les internes ne sont pas enthousiastes car ils restent sur leur idée de parcourir les régions. Leurs arguments sont peu convaincants mais nous leur laissons jusqu'à la fin de l'été pour proposer une alternative.

Préparation de l'AG du 18 octobre à Bordeaux

L'AG commune CUESP-CIMES aura lieu à Bordeaux le 18 octobre, pendant les congrès nationaux de la SFSP et de l'ADELF. Le thème en est : les missions hospitalières des médecins de santé publique.

Organisation :

9h -10h : séance plénière comportant une introduction par les 4P (à définir) puis l'exposé des résultats de la thèse d'Aurélié Gobet qui porte sur le recensement des activités hospitalières des médecins de santé publique (sous la direction de Geneviève Chêne).

Il est proposé de faire intervenir un conférencier extérieur chargé de faire un point sur l'apport des médecins de santé publique mis en perspective des évolutions profondes de notre système de soins (Laurent Chambaud? Didier Tabuteau ? à contacter par Pierre Lombrail)

10h30-13h : Répartition en 4 ateliers : Système d'information et DIM ; Recherche Clinique ; Gestion de la qualité et de la sécurité dont l'hygiène hospitalière ; autres missions (prévention, activités émergentes).

Il sera demandé aux ateliers :

- De décrire le service rendu à l'hôpital
- De proposer le modèle économique sous-jacent à cette activité
- D'envisager les évolutions possibles dans les 10 ans.

13h-14h : Pause repas (buffet)

14h- 16h30 : Séance plénière de restitution des ateliers et synthèse par 4P.

Site internet

Florence Richard a produit un premier document pour constituer le cahier des charges du futur site du CUESP. Il est convenu qu'il y aura un espace public général, un espace public par région, et un espace réservé aux membres du CUESP, (et peut être un espace réservé aux internes pour un portfolio en ligne).

Dans l'espace public différentes rubriques sont envisagées /

- Présentation du CUESP, objet, organisation, statuts, agenda, etc.
- Enseignements : Paces, et deuxième cycle, DU, masters etc...
- DES de santé publique : maquette, documents pédagogiques (portfolio) ; séminaires nationaux (programmes et textes des conférences) ;

Dans l'espace public régional : géré par un enseignant local et avec accès par carte interactive.

- Coordonnateur du DES
- Enseignements : DU masters
- Equipes hospitalières
- Laboratoires
- Stages de DES etc.

Dans l'espace réservé aux membres

- Annuaire avec mini CV
- Banque de questions : LCA, Dossiers, études de cas, QCM
- CNU

Florence Richard est chargée de faire évoluer le cahier des charges et de le faire circuler avant de le confier à un développeur.

Programme de la formation approfondie en sciences médicales (ex deuxième cycle)

Le programme du deuxième cycle est paru au BO du 16 mai. Il y a quelques modifications des objectifs relevant de la santé publique. Cela nécessitera une mise à jour de l'abrégé Masson dès 2014. Masson nous a déjà contactés. Par ailleurs la

réforme des ECN va nous amener à modifier les exemples de dossiers et de LCA pour passer à des dossiers progressifs.

Adhésions au CUESP

Nous avons reçu les demandes d'adhésion de 3 collègues : Benoît Dervaux (Lille), Mohamed-Béchir Ben Hadj Yahia (Lille) et Jonathan Giovannelli (Lille). Ces demandes sont acceptées.

Rappel : AG commune du CUESP et du CIMES le 18 octobre à Bordeaux

Prochaine réunion du CA : le 29 novembre à Paris